



**Intitulé du Poste :** Apprenti Poseur de Revêtements de Sols Sportifs

**Lieu de travail :** GSR SOLS SPORTIFS \_ 136 Route d'Heyrieux 69780 MIONS  
Exige des déplacements sur chantiers de construction / rénovation de gymnase en AURA.

**Type de contrat :** Contrat d'apprentissage. **Durée du contrat :** 12 à 18 mois en fonction de la formation

**Responsable hiérarchique :** Chef d'équipe pose de sols sportifs

**Date de début :** Septembre 2025

**Mission principale :** Participer à la préparation des supports, la pose et la finition de revêtements de sols sportifs sous la supervision d'un poseur expérimenté et en respectant les normes de sécurité et de qualité de l'entreprise.

**Tâches et responsabilités :**

1. Préparation du chantier :

- Aider à la mise en place des protections et des équipements de sécurité sur le chantier.
- Préparer les surfaces à recouvrir (nettoyage, ragréage, pose de sous-couches, etc.).
- Participer à la réception et à l'approvisionnement des matériaux.

2. Pose des revêtements :

- Apprendre et assister à la pose de différents types de revêtements de sols sportifs (PVC, parquet, etc.).
- Manipuler les outils et les machines nécessaires à la pose des revêtements (ponceuses, scies, colles, etc.).
- Respecter les plans et les schémas d'implantation des jeux sportifs.

3. Finitions :

- Participer à la réalisation des finitions : peinture de jeux, pose de seuils et de plinthes.
- Effectuer les ajustements nécessaires pour garantir la qualité de la pose.

4. Maintenance et nettoyage :

- Maintenir les outils et le matériel en bon état de fonctionnement.
- Assurer le nettoyage du chantier en cours et en fin d'intervention.

5. Sécurité :

- Appliquer strictement les consignes de sécurité et les procédures de l'entreprise.
- Porter les équipements de protection individuelle (EPI) fournis par l'entreprise.

**Profil recherché :**

**Formation :** Du Niveau 2E au Baccalauréat

**Qualités personnelles :**

- Motivé et désireux d'apprendre.
- Minutieux et attentif aux détails.
- Bon esprit d'équipe et communication.
- Un niveau de culture générale représentatif.

Rémunération selon les barèmes légaux pour les apprentis.

AVANT la signature du contrat d'apprentissage : Contrat à Durée Déterminée (CDD) de 3 mois à partir de JUIN 2025